



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 16 MARS 2023

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	30
Nombre de présents :	25
Convocations :	10 MARS 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Adjoints, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DANIEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| - Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU | Pouvoir à Mme Adeline POLLET |
| - Mme Clarisse KIRCH | Pouvoir à Mme Eve COGNETTA |
| - Mme Mathilde LESAGE | Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY |
| - M. Luc LESIEUR | Pouvoir à M. Alexis RAGACHE |
| - Mme Lisa MADELEINE | Pouvoir à Mme Laurence RENO |
| | |
| - M. Jean-Baptiste BARDET | |
| - M. Loïc CAPPE | |
| - Mme Camille FERET | |
| - Mme Julie GODICHAUD | |
| - M. Alexis VERNIER | |

--ooOoo--

Monsieur Jean-François TIMMERMAN remplit les fonctions de Secrétaire

Objet : Affectation du résultat 2022 – Budget Ville 2023

Vu les articles R2311-11 et R2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le compte administratif 2022 du budget principal de la Ville a été approuvé,

Considérant que les résultats qui se dégagent se présentent comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent de fonctionnement 2022, opérations de l'exercice :	1 745 695,17 €
Résultat de fonctionnement 2021 reporté en 2022 :	5 047 984,38 €
<i>Résultat cumulé de fonctionnement 2022 :</i>	<i>6 793 679,55 €</i>
Section d'investissement :	
Excédent d'investissement 2022 ; opérations de l'exercice :	3 573 901,68 €
Solde d'exécution d'investissement 2021 reporté en 2022 :	-937 474,05 €
<i>Solde d'exécution d'investissement 2022 :</i>	<i>2 636 427,63 €</i>
Solde des restes à réaliser au 31/12/2022 :	198 890,59 €
<i>Résultat cumulé des investissements :</i>	<i>2 835 318,22 €</i>
Besoin de financement de la section d'investissement 2022 :	0,00 €

Considérant qu'il convient d'affecter prioritairement le résultat de fonctionnement au besoin de financement de la section d'investissement,

Considérant que ce besoin est nul à l'issue de 2022,

Il vous est proposé d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement du compte administratif 2022 d'un montant de 6 793 679,55€ en excédent de fonctionnement reporté (ligne budgétaire 002), en recettes de la section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.



Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,


Luce PANE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20230316-2023-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2023

Publication : 27/03/2023